

PRESCRI' m@uv

Bouger plus pour vivre mieux !

ANNEXE 3 - Charte de l'intervenant Prescri'mouv

En tant qu'intervenant en activité physique dans le dispositif Prescri'mouv, je m'engage à :

- Respecter le patient dans sa globalité d'être humain et ses valeurs ;
- Lui porter un regard bienveillant et exempt de jugement ;
- Recueillir oralement son consentement libre et éclairé avant toute pratique physique ;
- Lui proposer une activité physique conforme à mes compétences et adaptée à son état de santé ;
- Lui prodiguer des conseils en activité physique conformes aux données actuelles de la science et aux programmes nationaux de santé en cours ;
- Lui garantir la confidentialité des données personnelles, médicales et familiales dont il me ferait part ou dont j'aurais pris connaissance par ailleurs ;
- M'interdire toute immixtion dans un domaine qui ne relève pas strictement de mes compétences professionnelles ;
- Respecter les exigences du cahier de charges Prescri'mouv pour ma structure ;
- Actualiser mes connaissances et compétences dans le domaine de l'activité physique et sportive appliquée aux bénéficiaires de Prescri'mouv.

Nom _____

Prénom _____

Fait _____

à _____

Signature